

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

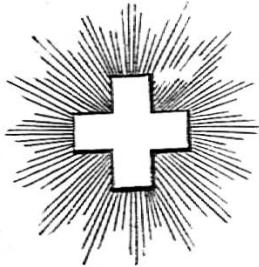
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N° 13



LAUSANNE

30 mars 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Belgique. — Une question qui a son importance. — Correspondance. — Bibliographie. — Variété. — Avis. — Petite poste.* — PARTIE PRATIQUE : *Nouvelle : Pays natal. — Enseignement de la coupe : Pantalon pour jeune fille.*

LETTRE DE BELGIQUE

Je suis en train de rassembler, avec peine et lenteur, les documents capables de m'éclairer sur les questions de mutualité et d'épargne scolaire et sur le fonctionnement des sociétés qui s'en occupent. Je n'y vois pas encore suffisamment clair pour vous introduire dans ce domaine, mais je ne désespère pas de pouvoir vous envoyer bientôt quelques lignes fondées sur des indications précises et certaines et de vous donner à la fois une vue d'ensemble du mouvement mutualiste à l'école belge et une vue de détail qui vous permettra de vous rendre compte de ce qui est praticable ou impraticable, suivant les milieux où les instituteurs sont placés.

A l'intention de ceux qui lisent l'*Educateur*, je vais donc de lieu en lieu, de pédagogue en pédagogue, d'école en école, de société de mutualité en société de mutualité, butinant ça et là des faits et des idées, interrogeant celui-ci ou celle-là, observant les mœurs et les milieux. Ce va et vient d'hyménoptère chercheur m'a conduit chez quelques instituteurs et institutrices des communes industrielles du Borinage. Avec eux, nous avons parlé mutualité et prévoyance, puis nous avons abordé des sujets plus graves encore, tels que l'esprit général de l'école primaire belge, si bien défini par le rédacteur en chef de l'*Educateur* dans son *Histoire de l'instruction et de l'éducation*, dont je me permets de citer les phrases suivantes : « L'Ecole primaire belge est donc née par l'idée moderne de l'adaptation aux exigences de la vie

pratique. Partout on sent la préoccupation d'approprier les études aux nécessités de la vie et des milieux ».

C'est bien cela ; et le contact journalier avec des jeunes gens formés par les classes belges me prouve toujours mieux la vérité de l'observation ci-dessus. On n'est pas classique pour un sou dans ce pays-ci.

Je disais que nos conversations avec quelques instituteurs belges avaient porté sur l'esprit général des programmes primaires établis par le gouvernement. L'instituteur en chef d'une grande localité me disait, par manière de conclusion de notre long entretien sur ce sujet : « Monsieur, la tendance qu'on voudrait imprimer à l'école primaire laïque est celle-ci : Réduire au strict minimum la réflexion personnelle, la recherche, le travail individuel, le jeu des facultés actives de l'enfant, et donner la préférence aux facultés purement passives et réceptives des élèves. C'est la lutte entre l'esprit d'autorité et le libre examen. Vous vous en rendrez compte en étudiant le programme des écoles primaires de l'année 1880, et spécialement la défense qu'en a faite son auteur devant la commission d'enquête scolaire ».

J'ai suivi le conseil de votre aimable collègue et j'ai soigneusement examiné ce document. Je compte bien, une fois ou l'autre, mettre en parallèle ce programme de 1880 avec celui que le gouvernement actuel soumet aux Conseils de chaque commune.

Avec d'autres institutions, nous avons parlé de choses moins générales, mais non moins intéressantes. Il en sera question dans la fin de cette lettre. Ce sont des choses qui rentrent dans ce que le brave papa Gotthelf appelleraient l'heur et le malheur d'un maître d'école.

Je ne parlerai pas du traitement financier que souvent et sottement l'ouvrier envie à ceux et à celles qui font en classe et hors de classe une besogne consommant pas mal de la substance grise de leur cerveau. Je parlerai de la situation faite aux maîtres d'école belge par le système scolaire actuel. Le qualificatif *d'absurde*, ce n'est pas le calomnier, et il faut ajouter qu'il est admirablement fait pour décourager les meilleurs et pour transformer, en quelques mois le feu sacré d'un jeune instituteur en une navrante routine qui, sceptiquement enseigne, travaille, sans jamais oser espérer.

Jugez plutôt. Vous avez soixante élèves dans votre classe. Il fait beau temps. Chacun est venu. Joyeusement vous commencez avec eux une théorie d'arithmétique ou un exercice de rédaction. Tout va bien et vous vous réjouissez de reprendre demain vos questions et votre exposé.

Demain c'est, par exemple, le jour du tirage au sort des conscrits. Et, des fenêtres de votre salle d'étude, vous assisterez au départ de vingt, de vingt-cinq de vos grands enfants que vous rencontrerez dans la journée chantant, hurlant, prenant part à la fête des conscrits en liesse. Le fait dont je parle s'est passé samedi dernier dans la contrée.

Un article d'un règlement scolaire porte bien qu'« aucun élève ne peut s'absenter sans autorisation préalable de l'instituteur », mais il suffit d'avoir vécu deux jours dans le pays pour se rendre compte du ridicule d'un pareil article qui n'a, du reste, aucune sanction.

S'il plait à vos élèves de revenir, ils reviendront, et si vous demandez aux parents des explications au sujet de la conduite de leur progéniture, ils répondront, peut-être, ce qu'un enfant était chargé l'autre jour de dire à son maître : « Mon père a dit qu'il fallait le laisser tranquille », ou bien comme cette fillette qui, après une longue absence, est chargée par sa mère de poser poliment la question suivante à l'institutrice qui avait fait une observation : « Est-ce vous, Mademoiselle, qui voulez venir faire ma soupe ? »

Mais les tribulations d'un maître d'école ne s'arrêtent pas là. Punissent-ils un enfant ou lui donnent-ils un devoir à faire à la maison, voilà l'écolier qui s'absente pendant une ou deux semaines avec, naturellement, la complète approbation des parents. Ou bien, il s'en vont tout bonnement à l'école des frères ou des sœurs. Là, l'instruction n'est pas la chose essentielle. Pourvu que l'enfant reste dans l'influence de l'école confessionnelle, peu importe le reste. On saura s'y prendre magnifiquement pour qu'il ne remette jamais les pieds à l'école communale et laïque. Si, cependant, comme cela arrive parfois, des enfants ayant goûté successivement de l'eau des deux puits reviennent à l'école délaissée la première, l'instituteur ou l'institutrice belges sont obligés de les réinscrire autant de fois qu'il plaira à ces papillons de franchir le seuil des salles d'école communales.

Vos pauvres collègues du corps enseignant belge ont donc besoin d'une dose remarquable de patience et de calme. Ils ont d'abord à lutter contre la désolante indifférence des parents ou contre leur mauvaise volonté plus désolante encore ; ils ont ensuite à redouter la concurrence de l'école confessionnelle qui, malheureusement et certainement, est avant tout un instrument de propagande grande que les congréganistes expulsés de France et réfugiés en nombre important sur territoire belge s'entendent admirablement à manier.

Quand je vois de grands garçons et de grandes filles qui jouent dans la boue indescriptiblement dégoûtante des rues boraines, à l'heure même où l'école instruit quelques rares écoliers et quand je sais quels milieux miséreux et ignorants rejettent journallement sur la rue des enfants pour lesquels l'instruction serait de toute nécessité, je me dis que l'instruction non obligatoire est certainement au point de vue de la théorie pure un idéal... qu'il faudra réaliser quand huit, dix ou douze générations auront été formées sous le strict et sévère régime de l'instruction primaire obligatoire. Vos collègues belges n'ont pas de peine à être de mon avis.

L.-S. PIDOUX.

UNE QUESTION QUI A SON IMPORTANCE

On nous prie de publier l'appel suivant :

Il est évident que la Mission en pays païen offre à celui qui l'étudie une mine inépuisable de renseignements de toute nature sur l'histoire, la géographie, l'ethnographie des peuples non civilisés ; ainsi comprise et étudiée la science des missions peut devenir un facteur utile dans le domaine de l'éducation.

C'est pour mettre à profit ces connaissances variées qu'un groupe d'instituteurs et d'institutrices du Jura bernois, s'est formé en vue de l'étude du mouvement missionnaire et qu'il prend la liberté de faire appel à tous les collègues de la Suisse romande pour qu'ils se joignent à eux ; ils n'ont nullement l'intention d'ajouter au programme déjà si complexe de l'école, encore moins de détourner l'attention du maître des exigences multiples de sa belle vocation ; ils croient simplement que toute occasion de perfectionnement intellectuel est digne d'être recherchée et poursuivie.

En échange d'une modeste contribution de fr. 1,50 par année, chaque adhérent recevra :

a) Un abonnement à la *Messagère du monde païen*, illustré, mensuel, avec des récits pour la jeunesse, des articles d'une portée scientifique et une revue générale de l'œuvre en tous pays.

b) Des publications missionnaires ;

c) Des collections d'objets exotiques provenant du musée des missions à Bâle et qui peuvent fournir la matière à d'excellentes leçons de choses.

Ces deux dernières sources de renseignements ne seront fournies que sur une demande expresse adressée à la personne désignée ci-dessous et envoyée suivant une liste dressée d'après l'ordre des demandes. Les ports de retour ou d'envoi à la personne qui suit sur la liste sont à la charge des membres de la Société.

La première collection, *objets de la Côte d'Or*, sera mise en circulation au mois de mai (inscription jusqu'au 15 avril),

Prière d'envoyer son adhésion, avec le montant de la cotisation pour 1907, à *Mlle V. Chatelain, institutrice à Grandval*, qui donnera également tous les renseignements désirables.

CORRESPONDANCE¹

Villette (près Genève), mars 1907.

Me permettez-vous quelques mots de réponse à l'article « Education de la jeune fille », paru dans l'*Educateur* du 9 février ?

Je suis entièrement d'accord avec l'auteur en ce qui concerne son désir d'une meilleure préparation de la jeune fille à son futur rôle de ménagère ; je trouve même qu'on ne peut trop insister là-dessus.

Mais, où je ne suis plus d'accord du tout, c'est quand l'auteur oppose cette préparation à la tenue d'un ménage, à la manière d'élever les enfants, « à ces réformes saugrenues », consistant dans l'accès des carrières libérales aux femmes, ou même dans leurs réclamations pour obtenir le droit de vote. — Je me demande si les deux choses ne sont pas conciliaires et si un progrès manifeste doit se produire — comme nous le souhaitons tous — ne proviendra-t-il pas autant du bulletin de vote accordé à la femme qu'à une meilleure éducation pratique pour sa tâche — éducation dont, encore une fois, je reconnaiss l'importance et l'excellence.

Comme je ne suis pas assez compétente en la matière pour que mon opinion soit de grande valeur, je préfère m'abriter derrière celle de Ch. Secrétan, dont je partage entièrement le point de vue sur cette question. Je recommande à ceux de vos lecteurs que ce sujet intéresse une courte et suggestive brochure de M. le député de Morsier, « Charles Secrétan, et le suffrage politique des femmes » (Kündig, Corraterie, Genève).

Voici comment M. de Morsier résume les thèses de Secrétan :

« Le droit découle du devoir.

La question des droits de la femme s'absorbe dans la question générale du droit.

La femme est sujette au droit.

Elle est une personne, car elle a des devoirs.

La femme étant une personne, est juridiquement son propre but.

Il faut donc qu'elle participe elle-même à l'établissement de sa condition légale, sinon elle ne possède pas le droit de disposer d'elle-même.

Pour la femme, les droits politiques sont comme pour l'homme, la seule garantie des droits civils. »

Ecoutez encore Ch. Secrétan lui-même, dans « Mon utopie » et dans « Les Droits de la femme » :

« Il faut faire passer la femme de l'état de chose à celui de personne ».

« La femme est sans droits dans nos sociétés soi-disant libres. »

« Nous ne savons pas ce que demande la justice, et nous ne le saurons pas aussi longtemps que la femme n'aura pas été consultée. »

¹ (Retardée)

« Suivant nous, la stricte justice exige que les femmes concourent à l'établissement des lois qui les régissent. »

« Il n'y a pas de justice pour qui reçoit sa loi toute faite des mains d'un autre. »

Sans multiplier davantage les citations, en voilà assez pour justifier « cette égalisation des sexes à outrance », dont on dit peut-être trop de mal ! Maintenant qu'il y ait certaines exagérations dans certaines formes de féminisme, je l'accorde; mais ces exagérations ou ces emballements sont largement compensés par l'inertie, le manque d'intérêt de la très grande majorité des femmes pour ces questions, dont dépend pourtant, en première ligne, leur bonheur et leur dignité.

Ce sont là, me semble-t-il, des sujets encore trop peu étudiés, et surtout d'une trop grande importance morale et sociale pour qu'on en puisse juger d'une façon aussi cavalière.

A. DESCOEUDRES.

BIBLIOGRAPHIE

Le choix d'une profession pour ceux qui vont quitter les écoles au printemps cause bien des soucis à beaucoup de pères de famille et de jeunes gens. C'est à ce moment qu'un aide utile et sûr serait le bienvenu ; aussi l'Union Suisse des Arts et Métiers s'est-elle préoccupée de cette importante question. La commission centrale des examens d'apprentis a fait paraître (chez Büchler et Cie, à Berne), un opuscule intitulé : *Le choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse ; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage et du prix à payer aux patrons, ainsi qu'une traduction des conseils de Maitre Hämmerli sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que 30 cent. et à partir de 10 exemplaires 15 cent. pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour en pouvoir distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

Kleine Sprachlehre, par J. Kuoni, instituteur, à St-Gall. Deuxième édition. (Librairie Fehr, St-Gall.) — 70 cent.

Voici un gentil petit manuel destiné, disons-le tout de suite, à des élèves de langue allemande. Le plan de l'ouvrage ne rappelle en rien celui de ses frères français (Larousse, Larive et Fleury, etc.). La préface nous renseigne immédiatement sur les intentions de l'auteur :... « Quelques bons exemples doivent servir de guide à l'élève. Toutes les règles sont à rejeter ; l'élève ne sera pas rabaisé au rôle de machine à répétition... »

Nous trouvons donc dans ce manuel une série de courts chapitres intitulés : Du nom, de l'adjectif, du verbe, etc. Chaque titre est suivi d'une liste d'exemples, puis d'un exercice, le plus souvent à peine indiqué. De règle, naturellement aucune, sauf au chapitre très étendu de la ponctuation. C'est au maître à vivifier la lettre morte du manuel, c'est à lui de déduire toute la « substantifique moëlle » de ce petit recueil. Un enseignement donné dans cet esprit ne peut être qu'excel-

lent, et nous recommandons bien vivement le petit livre de M. J. Kuoni à nos collègues de langue française. Ils y trouveront des renseignements intéressants (par exemple sur la construction, les allitérations, etc), et peut-être l'un d'eux sera-t-il tenté de faire quelque chose de semblable à l'usage de nos degrés moyen et inférieur.

P. HUBER.

Le Montreux-Oberland Bernois par le Simmental. (L'Europe illustrée N° 199 — 201.) Ligne directe Montreux-Zweisimmen-Thoune-Interlaken. Notice descriptive, concernant les contrées (vadoises, fribourgeoises et bernoises) que dessert cette voie ferrée électrique, depuis les rives du Lac Léman à celles du Lac de Thoune. Par Alfr. Cérésole. Photographies de Fréd. Boissonnas (72 p. avec illustr. et 1 carte). 8°. Zurich. Art. Institut Orell Füssli, Editeurs. (Paris, Librairie Fischbacher, 33, Rue de Seine.) — Prix : Fr. 1 50.

Le nouveau livret (N° 199, 200, 201) de l'Europe illustrée : « Chemin de fer Montreux-Oberland Bernois » qui vient de paraître, est certes un des plus intéressants et sans doute un des plus richement illustrés, que renferme cette jolie collection.

Les nombreux touristes et voyageurs se rendant des bords du Léman à ceux du lac de Thoune par le nouveau et confortable chemin de fer électrique M. O. B., sauront gré à l'auteur de cette brochure, M. Alfred Cérésole, qui n'est du reste point étranger au monde touriste, de leur avoir décrit d'une manière si attrayante, et dans un style si simple l'une des plus belles contrées qu'il soit permis de visiter !

Comme nous l'avons dit, le texte de ce précieux guide, dont la lecture est une vraie jouissance, est accompagné de multiples et riches illustrations, qui donnent envie à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de parcourir eux-mêmes en réalité ces pittoresques et sauvages sites !

Les riants paysages d'été alternent avec ceux plus austères de l'hiver, mais n'oublions pas que Les Avants, Château d'Oex, Zweisimmen, voient accourir durant cette dernière saison nombre d'étrangers, venant dans ces parages si propices se livrer à leurs sports favoris : le ski et la luge !

Remarquons aussi les deux beaux clichés en couleurs représentant Les Avants et le pont de Gérignoz.

Nul doute donc que ce charmant petit guide, d'un prix si modique, ne rencontre le meilleur accueil, auprès des touristes, qui soit en été, soit en hiver, iront goûter les joies de la nature, dans un des coins les plus idylliques de la petite, mais belle Suisse !

La Revue de l'Enseignement des Sciences. (Paris, Le Soudier, paraît mensuellement, 6 fr. par an).

Nous avons sous les yeux le premier numéro de ce nouveau périodique à l'usage du personnel enseignant. Il vient d'être fondé par un groupe de professeurs français et sous leur propre responsabilité dans le but d'offrir aux maîtres de Sciences un organe comparable à ceux qui sont d'un si utile secours aux professeurs de Lettres. Ce Comité, où nous relevons l'élite du professorat parisien, se propose, entre autres choses, d'étudier sur le vif l'application des nouveaux programmes tant en France qu'à l'étranger. Chaque numéro contiendra des articles d'étude sur des questions d'enseignement ; des questions théoriques et pratiques de Sciences, ainsi que des documents intéressant cet enseignement ; une chroni-

que pédagogique et une revue bibliographique. Les fondateurs assurent que la composition de chaque fascicule sera assez variée pour que tout professeur spécialiste y trouve son compte; le prix modique de cette publication, qui vient combler une lacune, la met à la portée de tous les établissements et de tous les collègues.

Voici le sommaire du Numéro 1 de janvier :

Enquête sur l'enseignement de la géométrie. — Lettre d'un industriel sur l'éducation mathématique des auxiliaires de l'industrie. — L'optique géométrique et les ondes lumineuses. — Un plan de cours de géologie. — L'union des physiciens. — Les exercices pratiques de physique choisis par un référendum de professeurs américains. — Chronique de l'enseignement. — Examens. — Correspondance.

E. M.

Elise Hoskier. — *Portrait religieux*, par Morten PONTOPPIDAN, pasteur à Stenlôse (Danemark). Un volume in-18 jésus, couverture papier à la forme. 2 fr. 50

La librairie Ch. DELAGRAVE vient de publier un volume de Pensées, de Madame Elise HOSKIER, femme du consul général de Danemark à Paris, morte en des circonstances si douloureuses dans l'incendie du Bazar de la Charité.

Ces notes éparses, trouvées après sa mort dans ses papiers, ont été recueillies par un pasteur danois, M. Morten Pontoppidan, qui les a soigneusement réunies et groupées de façon à ce qu'elles forment un ensemble harmonieux faisant ressortir plus nettement les nobles sentiments qu'elles renferment.

Tous ceux qui ont le sentiment de la vie intérieure comprendront la haute valeur de ces méditations, écrites par une âme pieuse pendant ses instants de recueillement et de prière.

VARIÉTÉ

Elle est si timide !

On sait qu'aux examens tous les papas recommandent leur fille. Elle est si timide, monsieur !

Or, il est difficile de connaître d'une façon sûre si une demoiselle est timide réellement. Heureusement, voici un moyen de vérification fortement recommandé :

« Les législateurs hindous sont observateurs. Pour s'assurer de l'innocence d'un accusé, ils prescrivent de le soumettre à la « question du riz ».

» L'inculpé est conduit avec une certaine mise en scène sur une colline. Là, on lui donne à manger une poignée de riz sec. Si le patient n'est pas effrayé, il parvient à réduire en boule les grains. S'il est inquiet, le « riz résiste ».

» Les Hindous savent que la crainte agit sur les glandes salivaires et empêche la sécrétion. Ils considèrent que le justiciable capable de réduire du riz en bouillie, après dix minutes de mastication, est innocent. »

Voilà un moyen de reconnaître les timides vrais.

AVIS

M. L. Latour, rapporteur général sur la question de la *Mutualité scolaire*, prie instamment MM. les présidents de section qui ne lui ont pas encore fait parvenir leur rapport de le lui adresser au plus tôt, à Corcelles, (Neuchâtel).

PARTIE PRATIQUE

Pays natal.

NOUVELLE

« A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! »
(Voltaire.)

Six heures du soir. Lentement le soleil s'abaisse vers la France. Déjà l'ombre est descendue dans les bas-fonds des pâturages de la Gittaz. En haut, sur les Aiguilles de Baulmes, les sapins sont en pleine lumière ; ils se détachent bien sur le gris du terrain que la neige vient de quitter. En bas, les paysans des Gittaz abreuvent leur bétail aux bassins de bois qui s'allongent devant les maisons ; et de temps à autre une *youlée* traverse cette atmosphère printanière et va finir sur les pentes des Aiguilles.

Comme le printemps est précoce ! Plus de neige sur ce plateau où souvent elle reste jusqu'en mai ! A la Pierreuse même, la dernière ferme avant d'arriver au Tour, du côté de la frontière française, les abords de la maison commencent à reverdir. Aussi Joseph Margot, le propriétaire de la ferme, est-il content. En ce jeudi qui précède Pâques, il peut noter dans son almanach le départ de la neige. Bien rarement il a pu le faire, comme cette année, dans les premiers jours d'avril. Espérant en de beaux jours pleins de soleil, il sort pour abreuver son bétail.

A l'étable les vaches ont achevé de manger le foin qui remplissait les râteliers. Le fermier regarde avec plaisir ses bêtes si bien portantes, et selon son habitude il leur parle, persuadé qu'elles comprennent ce qu'il leur dit. A sa vache noire qui sort nonchalamment : « Allons ! Bergère, dépêchons-nous ! Tu oublies que le mois de juin approche et que tu pourras monter aux Aiguilles. » Au grand bœuf blanc tacheté de jaune, impatient de respirer le grand air et cherchant à devancer les six vaches qui sortent à la file : « Doucement ! Marquis. Que n'es-tu aussi leste, l'été, pour amener les chars de foin à la Pierreuse ! »

A longs traits le bétail boit l'eau du grand bassin. Maitre Joseph se tient derrière. Doucement il siffle une mélodie apprise autrefois à l'école de la Sagne. Aux premières notes on reconnaît l'air :

La patrie est sur nos monts,
Sur les rocs que nous aimons...

le préféré du fermier. Mais, vers la fin la mélodie change, augmentée de notes d'agrément et de trilles sifflés avec un accent si langoureux que les vaches sont toutes tranquilles, et que Marquis, le cou tendu sur l'eau, laisse boire ses compagnes sans les taquiner.

Dans la grande chambre de la Pierreuse on veille. Le fermier et ses deux fils sont d'un côté de la table, de l'autre sa fille Annette tricote, les yeux baissés sur son ouvrage. André, l'aîné des garçons, regarde une carte de la Suisse, sur laquelle son frère Paul, un écolier de treize ans, vient de répéter les noms des passages alpestres. On n'entend que le tic-tac de la vieille horloge et, de temps en temps, le choc léger des aiguilles du tricot. Les yeux toujours fixés sur la carte, André reste immobile, dans de profondes réflexions. Son frère s'en aperçoit ; il est une de ces natures gaies et toujours prêtes à lancer le mot pour rire, comme

on en rencontre tant dans le vallon de Ste-Croix. Il n'aime guère la tranquillité, et pour rompre ce silence qui le met mal à l'aise : « André, en te voyant regarder si attentivement la carte, on dirait que tu trouves la Suisse mal faite. Est-ce que tu veux demander qu'on remanie son territoire ? » A cette plaisanterie l'ainé ne répond que par un faible sourire ; il reprend aussitôt son air sombre et pensif. On voit qu'un combat se livre en lui... Et de nouveau on n'entend plus que les aiguilles du tricot et l'horloge qui minute.

Le père est joyeux et triste à la fois, joyeux du printemps qui s'avance, et triste de voir que son André n'est pas ce soir le garçon rieur et alerte qui d'habitude égaye la maison. « Etes-vous comme moi, mes enfants ? Plus je me fais vieux, plus je tiens à la Pierreuse et à notre Jura. Ce soir, en regardant les Aiguilles au soleil couchant, je me suis mis à plaindre ceux qui n'ont jamais éprouvé la jouissance que donne l'amour du pays natal. Ne soyons pas comme certains jeunes gens qui, après deux ou trois ans à l'étranger, ont de la peine à reconnaître les lieux où se passa leur enfance. Pour moi, si rude que soit l'hiver dans notre contrée, je la préfère au plus beau village de la plaine. »

Annette lève vers son père ses beaux yeux bruns. « Oui, dit-elle, aimons notre montagne. Quant à moi, on me dirait de choisir entre les bords du Léman et la Pierreuse, je n'hésiterais pas un instant, et désirerais rester ici. » Un rire moqueur répond à ces paroles enthousiastes. C'est André qui, laissant la carte, interrompt sa sœur et lui dit, d'un ton mi-sérieux, mi-railleur : « Ecoute, Annette, ou tu n'as pas vu les bords du Léman, et alors ta comparaison n'est pas possible, ou bien tu les connais, et tu n'es qu'une exaltée au jugement faussé par le parti-pris. — Ecoute aussi, André. Ce soir, quand le bétail buvait à la fontaine, j'ai entendu papa siffler une mélodie bien ancienne. Eh bien ! je t'assure qu'à ce moment-là j'ai senti l'émotion profonde que donne l'amour du pays... Du reste rien ne t'empêche de quitter la Pierreuse pour les beaux pays d'ailleurs. »

A peine a-t-elle dit ces paroles qu'elle s'en repent. Elle sait que son frère est emporté et homme de première impression. Mais elle ne peut y réfléchir bien longtemps, car aussitôt, avec un accent d'orgueil et de défi, André lui répond : « Rien ne m'en empêche, dis-tu ? Et pourtant tu seras peut-être surprise d'apprendre que samedi je donne ma quinzaine au patron et que je pars pour Genève ». Le père croit avoir mal compris, et d'une voix tremblante et angoissée : « Alors, tu veux nous quitter ? Tu t'es laissé éblouir à ce point-là par la grande ville ? — Ebloui ou pas, quelle vie a-t-on ici ? Compare-la avec celle de la ville, et je crois qu'alors tu penseras comme moi. Non ! je ne veux plus rester. J'ai reçu une lettre d'un horloger de Genève, il m'offre un fort salaire et de l'ouvrage assuré. Comme je viens de le dire à Annette, j'avertis le patron après-demain, et dans quinze jours je dis adieu à la Pierreuse ».

Paul pense alors au sourire qui a accueilli sa plaisanterie. Il comprend qu'André était déjà dans la grande ville... Oh ! quelle émotion étreint son cœur à la pensée du départ redouté !...

Pourtant le fermier essaye encore de flétrir son fils, pendant qu'Annette, qui regrette toujours sa réplique imprudente, fait semblant de regarder un livre de Paul. « André, je ne veux pas te retenir contre ton gré à la Pierreuse. Mais laisse-moi te dire encore une chose. « Quelle vie a-t-on ici ? » me dis-tu. Ne crois pas qu'en ville elle soit bien plus facile. Rappelle-toi deux vers de la poésie que Paul apprenait la semaine dernière :

A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles.
Elles donnent hélas ! moins qu'elles ont promis.

Allons ! promets à ton vieux père de réfléchir encore avant ta décision dernière. »

Tout est tranquille. André reste inflexible : « Inutile ! Je ne reviendrai pas en arrière ».

Dix heures sonnent. C'est l'heure où, à la Pierreuse, on se livre au sommeil. Le cœur gros de tristesse, on se souhaite une bonne nuit, et les enfants se retiennent. Le père, lui, reste dans la chambre de famille. Accablé, les deux coudes sur la table, il songe aux beaux jours envolés, au temps où sa femme vivait encore et où son André était content de la vie à la Pierreuse. Il revoit le soir où sa compagne est morte, un soir de Pâques. Dans trois jours, il y aura dix ans que ses yeux se sont fermés pour jamais. Oh ! si la morte était là pour lui donner conseil ! Si au moins elle pouvait parler au fils qui veut partir !... Et le père, toujours en proie à ses sombres pensées, reste ainsi longtemps. Ce n'est que lorsqu'il entend heurter à la porte de la cuisine, qu'il sort de sa rêverie et se lève pour aller répondre. Dans le corridor attend le douanier de la Jougnenaz.

— Excusez-moi, père Margot, d'entrer chez vous si tard. En passant devant vos fenêtres j'ai vu une lumière et me suis demandé si peut-être un malheur vous était arrivé ?

Le fermier est en relations intimes avec le douanier ; souvent même il l'a mis au courant d'affaires de famille. Aussi sa première idée est-elle de lui raconter tout ce dont son pauvre cœur est plein. Car à dire ses souffrances n'en sont-elles pas amoindries ? Mais non ! André reviendra peut-être en arrière ; le père n'a pas encore désespéré du fils. Il n'e dira rien au douanier.

— Un malheur ! heureusement pas ! lui répond-il. Je me suis endormi et j'ai rêvé. Ça ne vous arrive-t-il pas souvent, quand vous faites vos rondes dans la montagne.

— Eh oui ! père Margot, ça nous arrive quelquefois. Et savez-vous quand j'ai mes plus beaux rêves ? C'est quand je suis au levant du Suchet. Toujours je regarde les Alpes vaudoises, je songe que derrière elles est mon village, mon cher Zinal, au val d'Anniviers. J'ai du plaisir alors à chanter :

Quand je songe à mon village,
Là-bas au val d'Anniviers...

Je vous assure que dans ces moments-là j'oublie que je suis monté au Suchet, non pas pour rêver, mais pour faire ma ronde...

Puis les deux hommes se saluent, et le garde s'enfonce dans la nuit. Du seuil de sa demeure le fermier écoute les heurts de la canne sur les pavés du chemin ; il ferme la porte et s'en va dormir. La dernière lumière s'éteint à la Pierreuse... Et sous le ciel où brillent les étoiles, le garde marche dans la direction du Tour. Il va, rêveur, songeant toujours à son village ; il chante avec mélancolie la chanson du val d'Anniviers.

A la maison de Joseph Margot une fenêtre s'est entr'ouverte. De sa chambre André a entendu la conversation du douanier avec son père, et il a voulu savoir qui entrait à la Pierreuse à cette heure tardive. Il reste à la fenêtre, écoutant chanter celui qui monte vers le Tour... Est-ce que le ciel est plus beau ? Est-ce

que les étoiles sont plus brillantes qu'à l'ordinaire ? Ou bien est-ce qu'il n'a jamais contemplé, la nuit, la grande voûte bleue ? Maintenant il en sent toute l'infinie beauté, toute la majesté tranquille et douce. Oh ! le ciel du pays natal, par une belle nuit de printemps !...

André prête l'oreille pour comprendre ce que chante le garde. Quel trouble il sent en lui à l'ouïe de ces paroles :

Quand on est de la montagne,
On ne peut jamais l'oublier...

Le douanier descend sur la Jougnenaz, et André est toujours à la fenêtre. La direction du Tour est celle de Genève : il voit la grande ville où il ira bientôt... Et peu à peu un combat se livre en lui. A la voix forte et orgueilleuse qui lui conseille de quitter la Gittaz, bonne tout au plus pour des paysans, une autre voix répond, la voix du pays, douce et humble, qui lui rappelle ses souvenirs d'enfance et lui dit de penser à son vieux père... « Et puis, continue la douce voix, n'as-tu pas été ému quand tu as entendu la chanson du douanier ? Toi aussi tu aimes ta montagne. Garde ce pur amour, un des plus purs et des plus réconfortants qui soient au monde. »

Tout habillé, André se laissa tomber sur son lit. Mais il ne dormit pas ; il était dans un de ces moments où le combat qui se livre dans le cœur est si fort, où les idées y naissent avec tant de rapidité et de violence, qu'il est impossible au corps de prendre du repos. A cinq heures il se leva pour aider son père à soigner le bétail.

Puis il résolut de descendre à Ste-Croix pour assister au culte, car depuis longtemps il n'est pas entré dans l'église où il fit sa première communion. Accompagné de Paul, il descend au village. En passant près du Gros-Chêne, le cadet hasarde une question.

— André, est-ce que tu crois aux rêves ?

— Pas toujours. Pourquoi me le demandes-tu ?

— C'est que cette nuit j'ai rêvé ; et je voudrais bien savoir si ce que j'ai vu arrivera.

— Et qu'est-ce que tu as vu pendant ton sommeil ?

— J'ai vu notre mère. C'était par un beau dimanche de printemps. Avec papa et Annette nous étions montés aux Aiguilles. La vue était magnifique ; jamais elle n'avait été aussi belle. Maman nous fit promettre de ne jamais quitter notre père ; Annette et moi nous l'avons promis tout de suite, mais toi tu n'as rien répondu. Alors, malgré notre belle promenade, nous étions tout tristes pour rentrer à la Pierreuse.

Lainé ne sait que répondre à son frère, et détourne la conversation. En remontant à la Gittaz, tous deux évitent de faire allusion au soir précédent.

A la maison, même silence. Le soir venu, chacun fut à sa place habituelle dans la chambre de famille. Comme à tous les Vendredis-Saints, le fermier prit la Bible ; il y lut le récit de l'enfant prodigue. Arrivé à l'endroit où celui-ci décide de retourner chez son père, il ne put continuer ; il pensait trop à son André qui voulait s'en aller ; son cœur souffrait trop ; les mots expiraient sur ses lèvres... Dans cette chambre il y eut alors un silence très court, mais qui parut immense à ces âmes tourmentées. Puis on entendit ces trois mots : « Père, je reste ». L'accent dont ils furent dits était plein d'émotion et d'amour.

Jour de Pâques. Le ciel est sans nuages ; le soleil est chaud, pour une journée de printemps. Sur le banc, devant la Pierreuse, le fermier et ses deux fils sont assis, contents de voir la saison si avancée. A la cuisine, Annette, diligente et joyeuse, met tout en ordre ; et bientôt elle rejoint ceux qui l'attendent devant la maison.

— Eh bien ! en route pour les Aiguilles ! répond le père à Paul, qui voudrait aller sur la montagne. Ce n'est pas chaque année qu'on peut y monter à Pâques. Et toute la famille prend par les pâturages. Comme chacun est content ! Et comme on monte allègrement !

Du sommet la vue s'étend pure et vaste. La plaine vaudoise est verte ; au midi le Léman étale sa nappe claire, et tout au fond les Alpes aux cimes blanches ferment l'horizon. Tableau enchanteur ! tableau magnifique ! A l'occident, le Jura français aux grandes forêts de sapins ; plus près, au pied de la montagne, la Gittaz et le vallon de Ste-Croix, le cher pays natal.

Alors le fermier de la Pierreuse songe que dans ce pays tant aimé son André va rester encore ; et dans son cœur s'élève une voix sublime et douce : la voix de la patrie, celle qui a déjà parlé dans le cœur du fils...

Paul, lui, se souvient de son rêve : il pense à sa mère. En face du vallon qui renait, en face de la vie, il songe à la mort... Il s'approche de son frère, et, doucement, pour que le père n'entende pas : « Si au moins maman était toujours avec nous ! Comme nous serions heureux ! » Mais le fermier a compris. A l'évocation de la morte, tous ont tourné leurs regards vers la Pierreuse, où, dix ans auparavant, un soir de Pâques, celle qu'ils regrettent s'endormait pour toujours.

Oui, si au moins elle était toujours avec eux ! Mais hélas ! pourquoi faut-il que souvent, dans nos moments de bonheur, une ombre vienne se glisser, étendant son voile triste ?...

L'heure est venue de redescendre. Les promeneurs passent par le Tour. Allant vers Grange-Neuve, ils reconnaissent le douanier de la Jougnenaz, qui, de son pas montagnard, gravit la colline. Peut-être songe-t-il à son village ! Peut-être le voit-il avec ses maisons aux toits brunis ! Lentement il monte dans le pâturage jurassien...

Tout à coup une *youlée* descend du Tour. C'est Paul qui appelle le garde, et le vigoureux « Ohé ! ho ! » s'éteint dans la montagne. Le douanier se retourne et répond en levant sa canne. Puis la famille de la Pierreuse quitte le Tour. Sur la montagne et dans le vallon de la Jougnenaz tout sommeille, sauf le garde qui monte vers Grange-Neuve, toujours calme et rêveur...

Em. JACCARD.

ENSEIGNEMENT DE LA COUPE Pantalon pour jeune fille.

Matériel pour l'institutrice. — Tableau noir, règle graduée, craie, équerre, papier fort, papier souple, quelques clous à tête plate, 1 m. 75 de tissu de coton, une paire de pantalons semblable à celle que les élèves doivent couper, un patron, (fig. 95. *Coupe et confection de lingerie*, par Mmes Picker et Beausire. Chez Payot et Cie).

Matériel pour les élèves. — Crayon, gomme, règle graduée, équerre, cahier de papier fort, proportionné à la grandeur des patrons, une grande feuille de papier fort, papier souple, 1 m. 75 de tissu de coton, épingle, aiguilles, ciseaux, fil, ruban métrique.

La leçon que nous donnons aujourd'hui s'adresse à des jeunes filles ayant déjà acquis quelque habileté dans l'art de la coupe.

EXAMEN DU PANTALON PRÉSENTÉ POUR MODÈLE

Quel nom donne-t-on au vêtement que je vous montre ? Ce vêtement pourrait-il être porté par l'une de vous ? Les petits enfants portent-ils des pantalons comme celui-ci ? — Montrer un pantalon culotte, fig. 18 du manuel ; comparer les deux vêtements. — Montrer ensuite un pantalon d'enfant, fig. 45, et faire remarquer qu'il est semblable au pantalon de jeune fille. — Quel tissu a servi à faire ce pantalon ? Quelle autre étoffe peut-on employer pour ce vêtement ? Pourquoi emploie-t-on de préférence une étoffe de coton ? Quels inconvénients présenterait une étoffe de laine ?

Examiner les diverses parties dont se compose une paire de pantalons. Faire remarquer les deux parties absolument semblables, réunies au moyen d'une couture allant du milieu de la ceinture du devant au milieu de la ceinture de derrière. Une de ces parties est destinée à la jambe droite et l'autre à la jambe gauche. Il faudra donc faire très attention en confectionnant le vêtement, de ne pas préparer les deux parties pour la même jambe. De même, lorsqu'on fera usage d'une étoffe à double face, de la flanelle coton, par exemple, on n'oubliera pas cette recommandation déjà en taillant le vêtement.

Examions l'une des parties de notre vêtement. Remarquons la *couture de la jambe* et le *bord inférieur* terminé par une bande droite retenant l'ampleur, ou par un simple ourlet, et retenons bien que ces deux lignes sont semblables, que l'on examine la partie de derrière ou celle de devant. Il n'en est pas de même pour la partie supérieure du vêtement : la *couture du devant* est creusée et plus courte que celle de derrière, donc le *bord supérieur* du pantalon sera plus large et plus haut derrière que devant. L'*ouverture*, sur le côté, suit une ligne droite ; elle est continuée par le pli de l'étoffe.

Donc, chaque jambe du pantalon n'est formée que d'un seul morceau, plié en deux dans le sens de la longueur, et présentant deux parties symétriques entre les lettres E, G, L, N de la figure 95. Bien que le devant et le derrière diffèrent à la partie supérieure, on peut établir un patron ne représentant que la moitié, à condition d'indiquer deux lignes pour le bord supérieur, et deux pour les coutures d'assemblage.

Les accessoires se composent d'une ceinture composée de deux parties, de deux bandes droites (poignets) du bord inférieur, des volants et des faux-ourlets des ouvertures.

EXAMEN DU PATRON. — MESURES NÉCESSAIRES POUR L'ÉTABLIR

Montrer le patron préparé ; en faire reconnaître les différentes parties, puis le poser sur le pantalon plié ; insister sur la ligne AN, qui se placera sur le pli de l'étoffe.

En se basant toujours sur l'observation, faire trouver aux élèves quelles sont les mesures qui serviront à établir le patron du pantalon. Prendrons-nous comme mesure fondamentale le tour de poitrine ? Puisque le pantalon recouvre la partie inférieure du corps, depuis la ceinture, c'est le contour des hanches qui en indiquera la largeur.

Il nous faut donc trois mesures pour établir le patron du pantalon.

1^o Le contour des hanches.

2^o La longueur du pantalon sur le côté, de la ceinture jusqu'au dessous du genou.

3^o Le tour de ceinture.

Quelques élèves, à tour de rôle, prendront les mesures indiquées sur une compagne, et les inscriront au tableau noir. La maîtresse les comparera avec le tableau approximatif des mesures que renferme le manuel, et choisira pour le travail collectif, le numéro qui se rapproche le plus des mesures prises par les élèves. On pourrait aussi se servir des mesures prises sur la plus grande élève du groupe. Supposons que ce soit le n° 3. Epinglez le patron découpé sur le tableau noir, afin que les élèves puissent l'observer pendant qu'elles le dessineront.

DESSIN DU PATRON
(dans un cahier spécial).

Ce premier dessin du patron se fait dans un cahier spécial qui sera précieusement conservé par l'élève. Placer en tête de la page le nom du vêtement et les mesures servant de base au patron. Exiger la plus grande application et la plus stricte exactitude dans le travail ; ne tolérer aucune négligence.

Dans quelle figure géométrique pourrions-nous insérer notre dessin ? Quelle mesure consulterons-nous pour la largeur du rectangle ? Et pour la hauteur ?

Nous traçons donc un rectangle ABCD (fig. 95), ayant pour base le tiers du contour des hanches, et pour hauteur la longueur du pantalon sur le côté.

Ne vous semble-t-il pas que nous devrions prendre le quart du contour des hanches, car la largeur qu'indique le patron recouvre le quart du tour du corps. Pourquoi alors prenons-nous le tiers ? Montrer le pantalon modèle et faire remar-

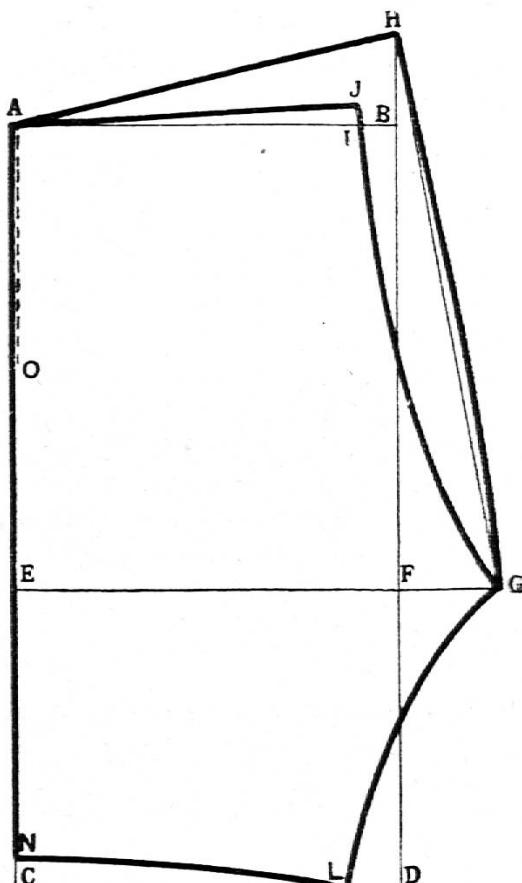


Fig. 95.

quer que ce vêtement a de l'ampleur, c'est pourquoi nous établissons le patron avec une fraction de la mesure plus grande que le quart.

Notre rectangle aura donc 31 cm. de base et 60 cm. de hauteur. Garder à la partie supérieure du patron, ainsi qu'à droite, une distance suffisante pour le prolongement des lignes DB et EF.

Ce premier rectangle sera dessiné avec beaucoup d'exactitude et les angles seront bien droits.

Nous devons maintenant déterminer à quelle hauteur commencera la jambe du pantalon. Pour cela, nous comptons de A vers C et de B vers D, la largeur du rectangle, soit AB, plus un cinquième de cette largeur ($31+6,2=37,2$). — Faire remarquer aux élèves que pour prendre le $\frac{1}{5}$, on double le $\frac{1}{10}$ de 31. — Nous traçons la ligne EF. — A cette partie du vêtement, nous devons donner plus d'ampleur encore, afin de ne pas gêner les mouvements ; nous prolongerons donc la ligne, à partir de F, du quart de sa longueur, soit FG. Afin d'obtenir la hauteur voulue de la partie de derrière, nous prolongerons aussi la ligne DB, à partir de B, d'une longueur égale à FG, soit $\frac{3}{4}$ cm., placer H.

Pour donner au devant un peu moins d'ampleur et une longueur suffisante à la couture, nous compterons de B vers A le $\frac{1}{10}$ de AB, placer I et compter, au-dessus de I la moitié de BI, placer J.

Afin de déterminer la largeur du bord inférieur du pantalon, nous compterons, de D vers C, le $\frac{1}{8}$ de CD, placer L. Mettre N à 1 cm. $\frac{1}{2}$ de C, dans le but de donner un peu de biais à la partie inférieure. Ces deux derniers points sont destinés à un pantalon à poignet ; si l'on désire un ourlet, on comptera de D vers C le quart de CD, et le pli de l'ourlet suivra la ligne droite LC.

Placer le point O au milieu de AE, pour déterminer la longueur de l'ouverture.

Nous avons obtenu ainsi tous les points nécessaires au tracé du patron que nous allons dessiner.

PARTIE DE DEVANT

Bord supérieur. — Une oblique de A à J.

Couture d'assemblage. — De J à G, une courbe pas trop prononcée, passant environ au milieu de BF.

Couture de la jambe. — Une courbe de G à L.

Bord inférieur. — Une ligne légèrement courbée de L à N, pour un pantalon à poignet ; renforcer la droite de L (placé au $\frac{1}{4}$ de DC) à C pour le pantalon à ourlet.

Pli de l'étoffe sur le côté. — Une droite de N à A.

PARTIE DE DERRIÈRE

Bord supérieur. — Une oblique de A à H.

Couture d'assemblage. — De H à G, une ligne légèrement courbée ne s'éloignant pas de plus de 1 cm. de l'oblique.

Couture de la jambe, bord inférieur et pli de l'étoffe. — Comme à la partie de devant.

Faire observer le contour des diverses parties du patron ; vérifier les dessins, rectifier les lignes défectueuses avec un crayon de couleur.

(A suivre.)

M^{es} PICKER ET BEAUSIRE.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATION

Dans sa séance du 19 mars, le Conseil d'Etat a nommé, à titre définitif, M. Jules Bourquin, en qualité de maître de sciences à l'Ecole secondaire d'Avenches.

Institut important de la Suisse allemande, **cherche**, pour mi-avril, pour l'enseignement et la surveillance,

bon et énergique maître non marié.

Entretien complet et traitement annuel de 1500 à 2200 francs.

Adresser offres de service détaillées, avec curriculum vitæ, photographie et copie des certificats, à **Zag. 649, Rodolphe Musse, St-Gall.**

COQUELUCHE Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ex. à M. LESCENE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

MAISON MODÈLE

22, Rue du Pont, 22

• • • • • Spécialité de • • • • •

VETEMENTS

• • • • • Coupe élégante • • • • •

DRAPERIE ANGLAISE, FRANÇAISE ET SUISSE

COSTUMES SUR MESURE

Deux Coupeurs et Atelier dans la Maison

• **CHEMISERIE tous GENRES** •

Prix modérés, chiffres connus,
— 3 % Escompte. —

10 % aux membres
0 % de la S. P. R.

LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Rob^{rt}, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

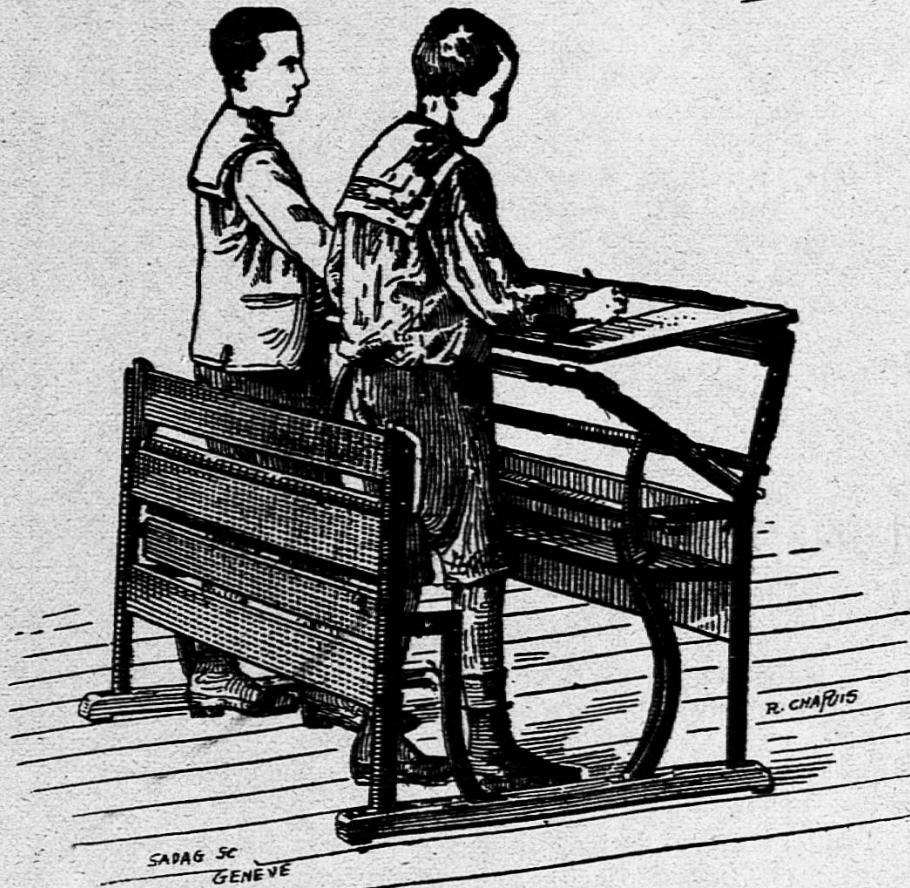
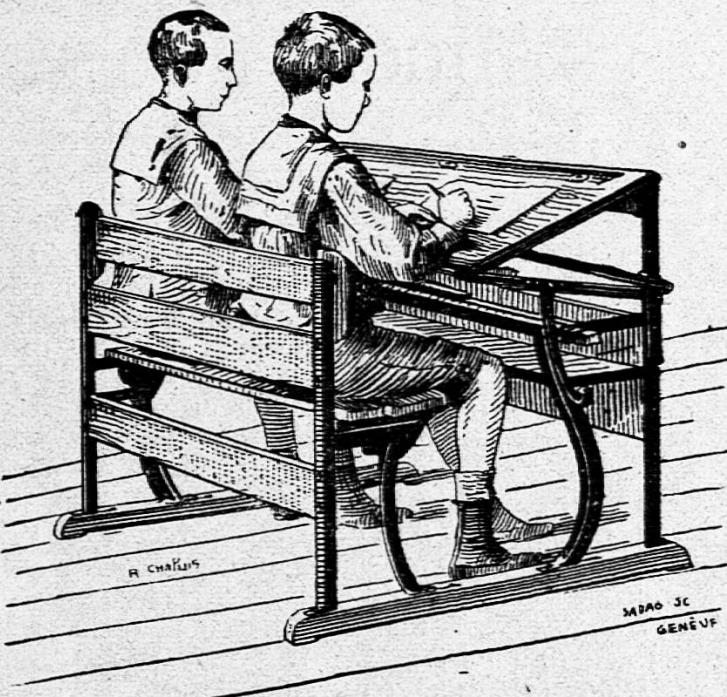
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. Blanc.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes (5 h. 3 f.),	1 25	heureux, comédie bouffe en 1 acte (5 h.)	1 25
<i>Billod-Morel, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte (6 h.),	1 —	— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte (1 h., 2 f.)	1 —
— Fameux poisson, comédie en 1 acte (7 h.)	1 —	<i>Pierre d'Antan.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte (2 h., 3 f.)	— 75
<i>Blanc, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en 1 acte (4 h., 1 d.)	1 —	— Une fille à marier, comédie en 1 acte (3 h., 3 f.)	1 —
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte (7 h., 6 d.)	1 —	— L'héritage du cousin.	
<i>Lambert, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte (5 h., 3 f.)	1 20	— Le remède à Belet.	
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte (3 h., 4 f.)	1 —	— Parvenus.	
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte (3 h., 5 f.)	1 —	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte (3 h., 2 f.).	
— Les masques, pièce en 2 actes (en préparation).		— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes (4 h., 3 f.).	
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose (5 h., 3 f.).		<i>P.-E. Mayor.</i> — Les deux moulins, comédie en trois actes <i>pour enfants</i> , avec chœur (3 h., 3 f. et figur.)	1 25
<i>Roth de Markus, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise, en 1 acte et 1 tableau, avec musique (2 h., 2 f.)	1 —	Partition piano et chants (en location). » des chœurs (rabais par quantité)	— 50
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		— Pour l'honneur, drame en 1 acte (3 f. 1 h.)	1 —
<i>Jung, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en 1 acte	1 —	— Ces dames ! comédie en 1 acte (3 f.)	1 —
<i>Genevay, E.</i> — Un philanthrope mal-		<i>Penard, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue	1 —
		— Le mariage d'Aloïs, comédie vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et un prologue	1 —

Appréciations de la presse.

Tribune de Lausanne. — C'est une tradition, depuis quelques années, que Pierre d'Antan (M. Eugène Roch) donne à la Société des jeunes commerçants, qu'il présida durant de longues années et dont il dirige encore les cours, la primeur de sa dernière comédie. Sans faire aucunement tort aux autres numéros du programme, ou peut dire que cette comédie constitua pour beaucoup d'auditeurs, le clou de la soirée. *Le remède à Belet* — c'est le titre de la saynète d'hier — n'eut pas moins de succès que celles qui l'ont précédée. On acclama, on rappela auteur et interprètes.

Gazette de Lausanne. — Mais l'intérêt de la soirée a été spécialement à une pièce nouvelle de Pierre d'Antan (M. Eugène Roch), *Le remède à Belet*. Ce jeune auteur, dont le talent s'affirme chaque année davantage, a obtenu un très vif succès.

FETISCH FRÈRES, ÉDITEURS A LAUSANNE
SUCCURSALE A VEVEY

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 14.

LAUSANNE — 6 avril 1907.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR· ET ·ÉCOLE· RELIGI·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : G. Hintenlang, instituteur, Noirague.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baastard**, Lucien, prof., Genève.
Charvoz, Amédée, inst., Chêne-Bougeries.
Grosgeurin, L., prof., Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.
MM^{es} **Muller**, inst., Genève.
Pauchard, A., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, A., inspecteur, Corgémont.
Duvolin, H., direct., Delemont.
Baumgartner, A., inst., Bienna.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Meckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet**, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Pache**, A., inst., Moudon.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dérialz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Failliettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., Vers-chez-les-Blanc.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. Nizzola, prof., Lugano.
Suisse allemande.
M. Fritschl, Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Rosier**, W., conseiller d'Etat, président,
Petit-Lancy.

Lagotala, F., rég. second., vice-président,
La Plaine, Genève.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

MM. **Charvoz**, A. inst., secrétaire,
Chêne-Bougeries.

Perret, C., inst., trésorier,
Lausanne.

COQUELUCHÉ

**Remède infaillible
GUERISON EN QUELQUES JOURS.** — Notice gratis.
Ex. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché
et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER
à Winterthour

— EST SON PROPRE ENNEMI ! —



Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant**, offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	N° 36-42	fr. 2 20
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» »	» 6 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» »	» 7 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48	» 7 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» »	» 9 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» »	» 9 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29	» 4 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

— Envoi contre remboursement. — Echange franco. —
450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à
tout le monde qui en fera la demande.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée. Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4^o, cartonné 1 fr. 50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse, Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale vaudoise, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4^o, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire. La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8^o, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. —

Europe, nouvelle carte murale, par W. Rosier, professeur, et E. Gæbler, cartographe. Echelle 1 : 3 200 000, dimensions : 183/164 cm., montée sur toile avec rouleaux 25 fr. —

Suisse, carte murale muette (Echelle 1 : 250 000) sur toile ardoisée, avec la carte murale muette de l'**Europe** au verso 30 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

Pour les Bibliothèques !

MM. Payot et C^{ie}, éditeurs, enverront à toute personne qui leur en fera la demande leur catalogue des livres de fonds à PRIX RÉDUITS.

MOTOCYCLETTE

3 $\frac{1}{2}$ chevaux, de construction soignée, rapide et confortable, est à vendre pour cause de maladie. Conditions de paiement spéciales pour un membre du corps enseignant.

S'adresser par écrit au gérant de l'*Educateur*.

Instituteur

Pour un **pensionnat** de jeunes gens, on demande un instituteur pas trop jeune, de langue française et possédant la pratique de l'enseignement. Prière de s'adresser à Müller-Thiébaud, à Boudry.

Pour pensionnat de la Suisse allemande, **on cherche**

maîtresse

de français et de piano. S'adresser sous **chiffre B 1948 Z à Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Institut important de la Suisse allemande, **cherche**, pour mi-avril, pour l'enseignement et la surveillance,

bon et énergique maître non marié.

Entretien complet et traitement annuel de 1500 à 2200 francs.

Adresser offres de service détaillées, avec curriculum vitæ, photographie et copie des certificats, à **Zag. 649, Rodolphe Musse, St-Gall.**

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 
10 % au corps enseignant.

